

Tours, le 16 octobre 2015

Monsieur le Président,

La CGT Finances Publiques 37 considère que la situation de la DGFIP et plus particulièrement de la DDFIP d'Indre-et-Loire est grave.

L'ampleur des restructurations proposées dans le réseau et leurs conséquences, ainsi que celles envisagées sont sans précédent.

Que ce soit dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme territoriale ou de la démarche stratégique, déclinaison de la MAP à la DGFIP, tout est prétexte à la réduction du maillage territorial du réseau au mépris de l'égalité d'accès du citoyen au service public.

Lors des derniers CTL et concernant « l'aménagement des structures et du réseau », les représentants de la CGT ont marqué leur opposition à vos propositions.

Vous persistez et soumettez à notre avis les restructurations annoncées pour 2016 sans aucune modification de votre proposition initiale.

Ainsi, les trésoreries de Descartes, d'Azay-Le-Rideau et de Montbazou vont être rayées de la carte.

Ligueil et Sorigny vont être vidées d'une partie de leurs missions par transfert vers d'autres trésoreries, SIP et SIE.

Dans la même foulée, vous avez décidé de fusionner les SIE et SIP de Tours. Si ces « suppressions/restructurations » remettent en cause l'égalité d'accès du citoyen au service public et la qualité du service rendu à l'usager, elles ne sont pas sans conséquence pour la plupart des agents concernés qui voient éclater leur équipe de travail, doivent choisir entre suivre leur mission ou demander leur mutation. Les agents voient se dégrader leurs conditions de vie et leurs conditions de travail.

A ce sujet, la CGT demande un éclairage sur le dispositif de gestion présenté aux agents (Y a-t-il eu, par exemple, des entretiens individuels?) et sur les choix opérés par eux. La CGT demande la convocation au plus vite des CAPL afin que la situation des agents soit claire et ce, sans attendre les CAPL du mouvement complémentaire de mars 2016.

Ces « restructurations/suppressions » ne sont pas sans conséquence sur les conditions d'installation des collègues et d'accueil des usagers. La CGT, en écho aux demandes des agents concernés, a fait des propositions entre autres et pour n'évoquer que trois sujets, le fonctionnement de la caisse et de l'accueil au Champ-Girault (nécessité d'affecter un deuxième caissier, de transférer les missions ne relevant pas de la caisse aux services concernés, et urgence d'une réunion avec tous les agents concernés; ce dernier point a été acté lors du dernier CTL), le fonctionnement et l'installation complémentaire de la caisse à Béranger (création en dépit du bon sens d'une pièce aveugle et non communicante avec la caisse actuelle pour le comptage des fonds

beaucoup plus importants suite au départ vers Béranger des régisseurs de la TPM et de la Paierie), celui de l'emménagement de la Paierie départementale au Champ Girault, avec nécessité de positionner des vitres anti-effractions au guichet (avec possibilité de transferts de celles existant actuellement à la paierie).

Même si la situation de la caisse du Champ-Girault s'est améliorée, beaucoup d'interrogations soulevées par la CGT doivent trouver des réponses.

Avec les suppressions d'emplois envisagées pour 2016, c'est près d'un emploi sur quatre qui aura été supprimé en 15 ans aux Finances publiques. Rien n'annonce la fin de cette hémorragie. À la DGFIP, ce sont encore 2548 suppressions programmées.

Au regard de cette logique d'austérité qui ne se dément pas, le département d'Indre et Loire devrait perdre à minima autant d'emplois que l'année dernière si ce n'est plus encore

Alors même que les gouvernements successifs affichent la lutte contre la fraude fiscale et le contrôle de la dépense publique comme des priorités, les décisions arbitraires de suppressions continues des emplois compromettent durablement l'exercice des missions.

Les enjeux sont particulièrement lourds dans la période (restructurations dans le cadre de la démarche stratégique, annonce de la retenue à la source, suppressions d'emplois, baisse des budgets, réforme territoriale, remise en cause du statut des fonctionnaires...). Les décisions sont donc graves de conséquences pour les agents et le service public.

Nous n'acceptons pas le démantèlement d'encre plus de sites DGFIP. Nous nous opposons à la destruction de nos services, de nos missions, de nos emplois et à terme de la cohésion sociale.

Nous ne pouvons accepter de nouvelles dégradations de la qualité du service et de nos conditions de travail.

Dans le cadre de la votation organisée par les syndicats de la Fonction publique et prise en charge localement, le jugement des agents est sans appel et traduit leur fort mécontentement et leur vive inquiétude !

Et non, monsieur le Président, les agents, en Indre et Loire comme ailleurs, ne peuvent décidément pas faire plus que mieux avec moins que rien !

A l'ensemble des avis que vous solliciterez dans le cadre de ces restructurations, nous répondrons non, aux 6 avis demandés ce sera six fois contre ! Ce n'est pas une position de principe, c'est fondamentalement une opposition aux politiques que choisit de mener la DGFIP !

Ce qui nous fait revenir encore,, cela devient une habitude sur la qualité du dialogue social. Il faut bien constater qu'il est au plus bas partout dans le pays et que la DGFIP ne fait pas exception au climat ambiant. A chaque réunion, on nous impose de nouvelles choses qui vont à l'encontre des personnels , de nos missions , sans entendre ce que disent les agents..Ce n'est plus un dialogue social c'est un monologue, qui devient de plus en plus pesant pour les personnels . Il faut sortir de ce dialogue de sourd qui ne mène à rien.

Avec près de 22 % de grévistes en Indre et Loire, le mécontentement s'est exprimé mais il est plus large encore et ne se traduit pas uniquement par la

participation à une journée de grève. Et vous le savez, le climat à la DGFIP se dégrade régulièrement et l'avenir pour les agents, paraît assez sombre.

Alors, c'est bien autre chose que nous vous demandons . Ce sont une fois de plus, les agents et leurs représentants qu'il faut entendre !

Enfin je terminerai et c'est en lien aussi avec les propos évoqués par apporter tout notre soutien à notre camarade du Finistère qui parce qu'elle a défendu ses collègues, nos missions, et le service public lors de l'incendie du CFP de Morlaix en automne 2014 se trouve aujourd'hui menacée, et ce, sans avoir de réel soutien de sa direction locale.

En dehors du soutien de notre organisation, c'est à la DGFIP de prendre à tous niveaux les mesures nécessaires aux fins de protéger la sécurité et la santé des agents exposés à un quelconque danger et ceux susceptibles de l'être, sur le site de MORLAIX comme partout dans le pays si nécessaire.

La direction générale a l'obligation de protéger ses fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, il faut qu'elle s'y emploie !

Les élus CGT Finances Publiques